

Location de cabines de WC publics automatiques - Passation d'un marché

M. ROY, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : La Ville de Besançon a décidé d'implanter sur différents sites de la commune de Besançon, notamment à la demande de certains quartiers, des cabines de WC publics automatiques.

Le principe retenu est la location des équipements pour la réalisation d'une dizaine d'implantations supplémentaires dans les années à venir pour un montant estimé à 1 066 000 € TTC sur 10 ans.

Sont concernés, pour la première tranche 2003, les secteurs de Battant (place Jouffroy), Epoisses, Ile de France, Granvelle (locaux existants).

Aussi, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que le ou les avenants ou décisions de poursuivre, permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets, étant précisé que pour les avenants ou décisions de poursuivre, entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

«M. LE MAIRE : Location de cabines de WC publics semi-automatiques, ça peut faire sourire mais moi je crois que c'est effectivement quelque chose qui est demandé très largement dans nos visites dans les quartiers. C'est un problème plus large, c'est le problème de la vie de la ville, voire même de la propreté de la ville, il manque dans cette ville des toilettes automatiques. Ce n'est pas quelque chose de mineur et dans le cadre des rencontres que nous faisons sur les quartiers c'est quelque chose qui revenait quasiment toujours, pas l'absence mais un manque de toilettes sur Besançon. Pour les touristes aussi cela me paraît important. On ne va pas refaire un débat là-dessus, si vous êtes d'accord, même si c'est moi qui l'ai lancé, oui mais c'est quand même important de le souligner.

Mme Françoise BRANGET : Je ne veux pas faire un débat mais vous parlez justement des touristes alors je rebondis là-dessus parce que les touristes qui débarquent à Rivotte par exemple et qui sont dirigés vers Saint-Jean ou qui arrivent vers le centre-ville, il n'y a absolument rien du tout dans ce coin-là de la ville.

M. LE MAIRE : Il va y avoir des toilettes à Granvelle.

Mme Françoise BRANGET : Il y en aura peut-être un jour mais entre Rivotte et Granvelle il faut se retenir un petit peu (rires) !

Mme Nicole WEINMAN : Monsieur le Maire, à défaut de soulager les finances de la Ville, est-ce qu'on pourrait penser à mettre aussi une de ces cabines sur la place Beauquier parce qu'il n'y a rien.

M. LE MAIRE : Vous savez Madame WEINMAN on ne va pas mettre une cabine pour un marché qui a lieu quelques heures par semaine. On va en mettre une sur le marché à Planoise parce que là il y a beaucoup de monde, il y en a une sur le marché de Palente, on va en mettre une sur le marché Ile de France, on va en mettre une sur le marché place Jouffroy aussi, il y en a une déjà sur le marché au centre-ville, c'est essentiellement pour les marchés où il y a beaucoup de monde.

Mme Nicole WEINMAN : Quand même Monsieur le Maire, il n'y a rien là-bas !

M. LE MAIRE : Une réflexion est menée sur Saint-Claude.

Mme Nicole WEINMAN : Il n'y a rien à Saint-Claude, il n'y a même pas de point public.

M. LE MAIRE : Madame WEINMAN, vous y êtes et ça fait beaucoup. Une réflexion est menée sur Saint-Claude pour l'installation d'une cabine. Je ne sais pas si elle se fera près de l'Église mais il y a quand même besoin d'un nombre minimum de passages. Parallèlement à cela nous maintenons aussi la présence humaine, à savoir qu'un certain nombre de toilettes continueront à être tenues par des personnes, donc il y a des toilettes automatiques mais aussi des toilettes avec du personnel.

M. Alexandre CHIRIER : On ne va pas faire un long débat mais sont-elles payantes ces toilettes automatiques ?

M. LE MAIRE : Bien sûr qu'elles sont payantes : 0,20 €.

M. Alexandre CHIRIER : Merci Monsieur le Maire d'être précis. La question que je me pose est la suivante : est-ce qu'on est obligé de les louer, nous, pour faire payer, ça ne peut pas être une société privée qui amortit, qui installe ça ?

M. LE MAIRE : Monsieur CHIRIER, des sociétés privées qui accepteraient de perdre par an ce que ça va coûter à la collectivité ?

M. Alexandre CHIRIER : C'était l'objet de ma question.

M. LE MAIRE : Ce n'est absolument pas rentable.

M. Alexandre CHIRIER : Il y a des villes où des sociétés privées le font mais c'est vrai que ce n'est pas 20 centimes d'euros, c'est 50 centimes d'euros.

M. LE MAIRE : Dans la plupart des villes, là c'est une société privée qui va les louer, mais ensuite il y a un coût énorme pour la maintenance de ces engins-là et pourquoi on les fait payer ? Parce qu'on sait très bien que si ce n'était pas payant, en libre service elles seraient toujours et en permanence un souci.

M. Alexandre CHIRIER : J'ai une deuxième question Monsieur le Maire. Si un jour vous rouvrez le parc Micaud, serait-il possible d'avoir ce type d'équipement-là parce que je me suis laissé dire que le week-end tout était fermé et il y a beaucoup de monde qui va le week-end sur le parc Micaud et ça pose pas mal de problèmes.

M. LE MAIRE : Sous l'Office de Tourisme, il y a déjà des toilettes.

M. Alexandre CHIRIER : Qui sont fermées le week-end m'a-t-on dit, or c'est là que c'est le plus fréquenté et c'est un endroit touristique puisque c'est à côté de l'Office de Tourisme.

M. LE MAIRE : Nous sommes en train de mettre en place un programme d'équipement de 8 à 10 cabines automatiques sur la ville. C'est quand même déjà une sérieuse avancée. On ne va pas régler tous les problèmes dans le cadre de ce mandat parce que le coût d'une cabine comme ça, la location pour votre information ce n'est pas loin de 65 MF par an. Ce n'est quand même pas rien donc on ne peut pas en mettre à tous les coins de rues.

M. Alexandre CHIRIER : C'est vrai qu'une cabine pour 10 000 habitants ça ne fait quand même pas beaucoup.

Mme Frédérique MOZER : Je voulais juste être sûre que c'était en plus de l'existant mais il me semble que tu l'as dit.

M. LE MAIRE : Oui je l'ai dit, c'est en plus de l'existant.

Mme Frédérique MOZER : Mais de l'existant en dur je veux dire avec lavabo, arrivée d'eau...

M. LE MAIRE : A Granvelle elles vont être changées et on va en mettre une automatique. Savez-vous pourquoi on a supprimé aussi les toilettes avec du personnel à certains endroits ? Pour un problème de sécurité. Mais il y en aura toujours Frédérique, je réponds à ta question.

Mme Martine BULTOT : C'est une bonne nouvelle surtout pour les dames. Je repose la même question que Mme WEINMAN concernant l'installation de WC publics place Beauquier où il se tient un marché et où il y aura un marché supplémentaire. C'est ce qui avait été annoncé à la précédente réunion et les habitants sont persuadés que des WC publics sont prévus à cet endroit et dans un délai assez rapide. Donc j'aimerais quand même qu'on me le confirme, car Jean-Louis tu as l'air de dire que ce n'est pas tout à fait certain qu'il y aurait des WC publics place Beauquier.

M. LE MAIRE : Personne a dit qu'il y aurait des WC place Beauquier, en tout cas pas moi. Je crois qu'entre nous il faut être raisonnable. Il va y avoir deux marchés là-bas le temps de la reconstruction de Leader Price. Moi je crois que très honnêtement il faut avoir le courage de dire que si on doit mettre des WC publics à Saint-Claude, et c'est à l'étude, ce serait plutôt du côté de l'école, de l'Église, de la maison de quartier que sur la place Beauquier où le marché a lieu un jour par semaine et ce n'est pas un gros marché, c'est vous-même qui l'avez dit.

Je crois qu'on est en train de complètement dérapier. Je pensais que vous alliez acter quand même le fait que l'on mette en place un programme de 8 à 10 cabines. Je veux bien que pour des soucis divers on en mette dans des endroits où il passe 30 personnes par jour mais ce n'est pas notre priorité. Je vous renvoie à la commission gérée par Jean-Claude ROY».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Voirie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2003.